

Réunion du jeudi 4 septembre 2025
À l'école des Sentiers
Heure : 19h30

PROCÈS VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école des Sentiers-et-de-la-Rivière, tenue à l'école des Sentiers le jeudi 4 septembre 2025 à 19h30.

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Carolyn Goulet déclare l'assemblée générale ouverte à 19h39.

2. Mot de bienvenue

Julie Bérubé, directrice, ainsi que Mme Carolyn Goulet, présidente du Conseil d'établissement, souhaitent la bienvenue aux parents qui assistent à l'assemblée générale.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour[®]

Madame Carolyn Goulet fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par madame Marilou Gagnon-Thibault appuyée par madame Marie-Eve Dion que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Résolution AGA 01 / 2025-2026

Adoptée à l'unanimité

4. Nomination d'un secrétaire d'assemblée[®]

Madame Carolyn Goulet propose madame Julie Bérubé pour agir comme secrétaire de l'assemblée générale ce soir. Madame Joëlle Belleau appuie la proposition et madame Caroline Bernier accepte le rôle.

Madame Julie Bérubé est nommée secrétaire de l'assemblée générale.

Résolution AGA 02 / 2025-2026

Adoptée à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2024[®]

Madame Carolyn Goulet présente le compte rendu de la dernière assemblée générale annuelle et demande si des personnes présentes à cette date sont d'accord avec le contenu.

Il est proposé par madame Annie Laderoute et madame Marie-Christine Paquet seconde, d'adopter le procès-verbal.

Résolution AGA 03 / 2025-2026

Adoptée à l'unanimité

6. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025;

Madame Carolyne Goulet fait la lecture du rapport annuel 2024-2025 aux membres présents.

Le rapport a été adopté le 11 juin dernier.

7. Explication de la démarche à suivre pour les élections des nouveaux membres du Conseil d'établissement et des substituts

Julie Bérubé présente la structure, le rôle et la composition du conseil d'établissement. Elle fait également le point sur certaines règles du conseil d'établissement.

Élections

Madame Carolyne Goulet propose Joëlle Belleau comme présidente d'élection et madame Anabel Martineau appuie.

Madame Carolyne Goulet explique le fonctionnement de la période d'élection. Trois postes sont vacants et un poste de parent substitut.

Se proposent :

Madame Carolyne Goulet

Madame Pénélope Grandmont

Madame Marilou Gagnon-Thibault

Madame Anabel Martineau

Après un vote secret voici les résultats :

- Carolyne Goulet

- Pénélope Grandmont

-Marilou Gagnon-Thibault

Caroline Bernier propose toutes les candidatures et madame Marie -Claude Genois appuie les candidatures nominées.

Les candidats se présentent pour expliquer leur candidature.

Les trois nouveaux membres élus sont Carolyn Goulet, madame Pénélope Grandmont et madame Marilou Gagnon-Thibault. Madame Anabel Martineau sera le membre parent substitut.

Madame, Caroline Bernier et Joëlle Belleau poursuivent leur mandat pour une deuxième année. Caroline Bernier se propose en tant que comité de parent.

Résolution AGA 04 / 2025-2026

Adoptée à l'unanimité

8. Première rencontre du conseil d'établissement

La première rencontre du conseil aura lieu le jeudi 9 octobre 2025 à 18h30 à l'école de la Riveraine ;

9. Représentant au comité de parents du Centre de services scolaire de Portneuf

Madame Caroline Bernier se propose, en tant que représentante au comité de parents et madame Joëlle Belleau seconde.

Madame Caroline Bernier est élue par acclamation pour un mandat d'un an.

Résolution AGA 05 / 2025-2026

Adoptée à l'unanimité

10. Comité EHDA (voir document)

11. Mot de la direction

Organisation scolaire

Nouveaux horaires

Politique d'encadrement, dessins, vouvoiement, cellulaire

Communication Mozaïk : Nous comprenons que la quantité de courriels peut parfois sembler élevée. Sachez que notre intention est toujours de vous tenir informés rapidement et efficacement des éléments importants qui concernent votre enfant.

Chaque courriel a un objectif précis :

Le service de garde communique pour les aspects liés à la garde et à la logistique.

Le secrétariat transmet les informations administratives essentielles.

On doit partager des inscriptions à des activités parascolaires qui proviennent souvent de l'extérieur de l'école.

Nous faisons de notre mieux pour regrouper les informations lorsque c'est possible, mais certaines communications doivent être envoyées rapidement pour respecter les délais ou saisir des opportunités.

12. Tirage pour défrayer les frais scolaires

Deux tirages ont été effectués. Il s'agit de madame Pénélope Grandmont et de madame Audrey Pageau.

13. Période de questions

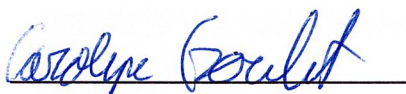
Aucune question.

14. Levée de l'assemblée

Madame Émilie Côté propose la levée de l'assemblée et Annie Laderoute appuie la levée à 20h30.

Résolution AGA 06 / 2025-2026

Adoptée à l'unanimité



Carolyn Goulet
Présidente



Julie Bérubé
Directrice